

## CTL « Emplois » du 17 janvier 2022

### Déclaration liminaire

Monsieur le président,

Nous ne pouvons pas souhaiter une bonne année à l'appareil directorial que ce soit ici ou à Bercy.

Nous ne pouvons pas nous féliciter des décisions prises, des autoritarismes latents, des manquements délibérément mis en œuvre par des orientations protectrices de la fraude. Ne pas mettre les moyens à sa lutte, c'est faillir à notre rôle essentiel d'égalité de tous devant l'impôt. Ne pas nous donner les moyens de contrôle, de faire appliquer, de poursuivre et, parfois, de punir est un manquement démocratique majeur que le gouvernement devra assumer.

Nous devrions être tous, en tant que citoyens, fonctionnaires et salariés de l'État, en train de réclamer les moyens pour réaliser nos missions. Nous remplissons, nous, cette obligation en appelant nos collègues à l'action. Vous avez, vous et l'ensemble de la parité administrative, choisi d'obéir aveuglement aux sirènes de Bercy ... Et ne nous faites pas la réponse d'une loyauté aveugle qui vous obligerait à exécuter sans critiquer ou à obéir sans comprendre.

La vie de ce pays ne s'arrête pas, loin s'en faut, à la DGFIP du 31.

La situation des salariés de la SAM à Decazeville qui se battent, avec les organisations syndicales et la population de ce bassin de vie, pour conserver leurs emplois nous interpelle. 333 emplois menacés par le principal actionnaire : Renault, soit, l'État.

L'État n'a rien dit quand le tribunal a conditionné son jugement au bon vouloir de Renault pour assurer le plan de charge de l'entreprise. L'État n'a rien dit quand la liquidation a été prononcée. L'État n'a rien dit par la voix du procureur de la République pour l'obtention d'un délai supplémentaire qui aurait pu être salvateur.

Il ne s'agit pas là de manque de qualifications ou de mauvais fonctionnements. Il s'agit simplement de profits. L'État, à l'inverse de ses discours paternalistes et de ses injonctions anti chômeurs, cherche le meilleur profit au détriment des vies humaines, des emplois, de la vie des territoires. Le gouvernement multiplie les affirmations de volonté d'industrialisation, le soutien aux actionnaires et aux grosses fortunes du pays et organise des licenciements et la désertification industrielle du pays.

Et tout cela est cohérent avec ce qui se passe au sein de notre ministère. On assiste à un plan social sans précédent : 20 000 emplois en 10 ans, qui dit mieux ?

Si une entreprise avait présenté un tel plan social, les ténors du gouvernement seraient montés au créneau pour dénoncer cette gabegie. Mais le dogme néolibéral est la seule boussole du gouvernement actuel. Donc pas de bonne année pour ces fous de la boussole économique dont les aiguilles sont à l'opposé de l'être humain.

La boussole de la CGT s'appelle, elle, bien-être au travail, meilleures conditions de travail, réduction du temps de travail, augmentation des salaires, moyens juridiques pour mieux exercer nos missions...

Aux antipodes l'une de l'autre cela explique sans doute les luttes qui se développent et vont s'accroître, n'en doutez pas, dans l'hexagone. Nous participons à la construction d'un mouvement qui permettra d'inverser votre logique mortifère, votre « oui » puisque vous avez choisi de l'appliquer avec loyauté ... et parfois avec envie de récompenses...

Mais la limite est atteinte et l'État ne parvient plus à cacher les conséquences des suppressions de fonctionnaires et de service public : des hôpitaux saturés, avec les conséquences très connues aujourd'hui, une justice exsangue qui rafistole ses services de bout de contractuels en morceaux d'apprentis, un service public des transports qui disparaît au mépris de l'enjeu national et de la souveraineté, une énergie dont la plus dangereuse est confiée à une entreprise privée, sans parler du reste...

Aux Finances publiques, on a enlevé le savoir des sachants, on diminue nos possibilités d'actions alors que la fraude s'accumule dans et autour de nos frontières. On a même des restaurateurs toulousains qui pleurent devant une rare décision de justice contre la fraude organisée. On se dit que quand les condamnés tentent de se faire passer pour des victimes cela veut dire que cette société ne comprend pas l'impôt et son rôle de partage. Nous n'avons pas vu d'expressions de l'État réaffirmant le crime organisé et la juste peine. Dans la rue, les sourires quasi complices pour affirmer un soutien aux fraudeurs ont une signification.

L'impôt n'est plus compris dans ce pays et donc n'est plus consenti. Le fraudeur devient ainsi le héros et l'administration le méchant. Sans doute que la distribution de milliards aux entreprises et la baisse du pouvoir d'achat et la diminution des services publics en sont un des éléments essentiels. Le choix d'utiliser l'impôt d'une manière anti sociale enrichissant toujours les mêmes et taxant toujours les autres, de plus en plus, explique ce rejet de l'impôt. Gabegie et mensonges se côtoient dans la majorité pour faire croire à qui veut l'entendre que le privé est mieux que le public, que les fonctionnaires sont une charge, que la santé est une marchandise, que les chômeurs sont tous des profiteurs et les personnes issues de l'immigration tous des terroristes.

Mensonge quand on prétend faire mieux avec moins et vous le savez ! Vous pouvez organiser, réorganiser, refaire, défaire, déplacer, mutualiser, abêtir, automatiser, rien ne pourra compenser la suppression de collègues par pans entiers.

Mensonge quand on fait croire qu'un ordinateur peut remplacer un être humain, que le travail à la chaîne est mieux que l'intelligence au travail, que la précarité est mieux que la carrière.

Mensonge quand on prétend chasser les fraudeurs en leur autorisant un droit à l'erreur. Mensonge quand on annonce des chiffres de lutte contre la fraude satisfaisant alors que ce qui échappe avoisine aujourd'hui 100 milliards. Comment se satisfaire d'un résultat de lutte alors que le nombre de tricheurs explosent ?

Nous l'avons dit plus haut près de 20 000 suppressions emplois en 11 ans et un wagon supplémentaire de 96 départs de plus pour le 31 cette année. Vous pouvez argumenter comme vous voulez sur les transferts de missions, les abandons de services publics, les simplifications de tâches ou les restructurations, il n'en demeure pas moins que le quotidien vécu par les agents est de plus en plus difficile de plus en plus anxiogène, de

plus en plus conflictuel parfois.

Seule la suppression globale des emplois est l'objectif de l'administration. Fini la volonté d'effectuer un travail de qualité. Fini le perfectionnisme dans le métier. Fini le sens du service public comme seul guide de notre métier. Des cadres supérieurs arrivent à dire aux agents : « faites ce que vous pouvez, détachez-vous de votre volonté de bien faire, contentez-vous d'exécuter des listes établies par l'intelligence artificielle ». Les consignes aux agents c'est : posez le cerveau quand vous arrivez au bureau dans la corbeille à droite en entrant . La situation idyllique de mutualisation des tâches ou de transfert sur des plateformes n'est pas la vérité. La situation des salariés, de l'agent C aux cadres, est dramatique et vous le savez.

Nous mettons l'humain au cœur de nos préoccupations. Les 96 emplois supprimés cette année ne sont pas que des chiffres. Ce sont des agents qui voient leur travail perdre son sens. Ce sont des agents qui vont, parfois, changer de lieu de travail, des collègues qui vont subir des réorganisations puis d'autres réorganisations.

Nous entendons bien la petite voix de la parité administrative qui dit : « ils ne vont quand même pas se plaindre pour si peu ! ». Et bien si ! Tant il est humainement important d'avoir du sens à son travail, de s'y sentir utile, nécessaire et reconnu. Tant il est humainement essentiel de se sentir bien dans un environnement social valorisant.

Nous sommes là pour un CTL sur des suppressions d'emplois jamais égalées dans le département. Ces suppressions arrivent alors que des pans entiers de services publics ont été abandonnés ou privatisés : la perte de temps physique d'accueil avec l'objectif de l'éradiquer au profit des souris et des claviers et d'autres joyusetés informatiques modernes laissant de côté les plus défavorisés de nos concitoyens, (mais, peu importe, les statistiques sont bonnes !), la privatisation larvée de nos missions comme le transfert du paiement de l'impôt aux buralistes et maintenant la suppression des caisses à peu près partout.

La CGT est sur le terrain du progrès social et l'intérêt majeur du service public. La société n'est pas en train d'évoluer dans ce sens. La société régresse par l'abandon des plus fragiles, des handicapés, des plus en difficulté.

C'est tout le sens de notre bataille encore plus utile dans le cadre pandémique que nous connaissons.

Les récentes annonces restrictives du gouvernement, avant même le vote du parlement, montre bien la déliquescence de la démocratie et l'arbitraire utilisé avec la menace et la peur.

La décision est prise, le télétravail doit être augmenté pour protéger les salariés. Notre demande d'octobre, que vous avez accepté, de parler dans les services d'organisation du travail en incluant cette nouvelle forme de travail n'a pas été réalisée dans tous les services et c'est bien dommage. Cela nous aurait armé pour mettre en place une organisation efficiente qui unit plutôt que diviser.

Des questions se posent et vont se poser inévitablement. Les agents non vaccinés

pourront-ils continuer à travailler et dans quelles conditions ? Nous demandons que tout soit mis en œuvre dans un esprit ouvert pour qu'aucun de nos collègues ne soit sanctionné par une perte de salaire ou une obligation de prendre des congés. Nous demandons que le télétravail soit développé pour ces agents et les personnels fragiles, y compris en réglant les problèmes d'impression ou de double écran.

Rajoutons au contexte actuel la suppression de 96 emplois et la boucle est bouclée pour générer des dépressions et autres risques psychosociaux majeurs parmi nos collègues.

L'heure n'est décidément pas à la diminution du service public mais bien au développement pour qu'il prenne toute sa place dans cette société malade du coronavirus sans doute mais aussi et surtout du cannibalisme financier néolibéral.

Et pourtant la pandémie a prouvé que le rôle du service public était au centre de la société et que son abnégation, le rôle des fonctionnaires était un atout majeur en période de crise. Le politique a sans doute oublié cette utilité au travers d'un vote de lois de finances dont une des conséquences supprime 96 postes en Haute-Garonne.

Vous pouvez essayer de justifier l'injustifiable en nous assenant des chiffres de gains de productivité, d'externalisation, de travail à distance. Il n'en demeure pas moins que le vécu, la vraie vie des agents, comme nous aimons à le dire, vous contredise au plus haut point.

Nous aurions pu mener cette bataille de chiffres et proposer de déshabiller Jérôme pour habiller Hugues mais vous ne nous trouverez pas sur un terrain où le choix sera toujours pire que l'immobilisme et, ce, pour tout le monde.

Vous avez fait le choix de la loyauté aveugle même au détriment du service public qui devrait pourtant être votre raison d'être de fonctionnaire. Vous avez fait le choix de la loyauté aveugle alors que vous connaissez parfaitement les conséquences sur le quotidien, le mal être et la santé des agents.

Durant ce CTL, on veut nous faire croire qu'il sera débattu des conséquences de la suppression de 1 792 postes dont 96 pour la seule Haute-Garonne.

Dans la fiche A de la déclinaison du projet de loi de Finances pour 2022, il est fait état de la rénovation de la méthode de localisation des suppressions d'emplois. Nous resterons courtois ici mais en nous munissant, par précaution, d'une pommade apaisante.

Quel langage feutré pour expliquer l'appréhension des divers métiers et la prise en compte des conditions d'exercice des missions... Entendez par là la prise en compte des abandons de missions par la privatisation, la baisse de contrôle ou les sondages et la mécanisation inhumaine.

Donc suivez bien : si on enlève ce qu'on ne fait plus, en rajoutant ce qu'on ne peut pas faire, en divisant par l'économie en emplois, on obtient un service dégradé où les compétences disparaissent au profit des plus tricheurs, des plus fraudeurs et les plus riches de ce pays.

La fiche B qui décrit la méthode de travail pour être mieux avec moins (exploit notable),

montre bien l'éloignement des centres de décision des agents. On résume : les délégués consultent les directeurs puis le DG arbitre puis ce résultat est présenté au CTR. Présenté parce qu'il n'est pas question, pas une seule fois, qu'il soit discuté et a fortiori modifié. Présenté, aussi, parce que la vision du dialogue social dans notre administration (mais pas que) est bien l'obligation de présenter et non la volonté de dialoguer. Il en est, de même, ici, où les arbitrages ne dépendent que de vous M. le président.

Nous sommes habitués à être considérés comme tel et cela ne serait pas très important si ça ne dénotait pas un mépris des personnels, de leurs situations, de leurs vécus et de leurs vies. Sous des dehors paternaliste : « ne vous inquiétez pas ça va aller », c'est la mise en place d'une machine à casser l'être humain et le service public. À aucun moment on ne réfléchit au service public de demain et aux missions.

Fiche C, il est fait état de la régression quantitative des emplois. Avec les 19 039 suppressions en onze ans, c'est véritablement un plan social qui ne porte pas son nom. La modification de périmètre des missions porte les suppressions d'emplois à hauteur de 151 dont 144 issus des douanes. On oublie sans doute de parler des 1 800 suppressions de postes aux douanes sur les trois ans. Nous condamnons avec force ces suppressions d'emplois pour des raisons budgétaires qui mettent les agents et les services en difficulté.

La fiche D banalise, encore et toujours, les doctrines d'emplois entre les catégories B et C. Cela n'est pas nouveau mais nous continuons à défendre la réalité de la différence de rémunération et de fonction entre ces deux catégories, sauf à nous dire que rien ne diffère entre elles et il conviendrait alors de payer les cadres C comme les cadres B !

À partir de la fiche E, leçon de choses : description et définition de la méthode pour supprimer les emplois. Sans enjeu humain se serait risible. L'exemple donné en page 11 (au cas où personne n'est rien compris), : « si pour une direction l'évolution nette des emplois est de -10 et qu'elle inclut un renfort de 4 ETP, il conviendra d'enregistrer + 4 au TAGERFiP sur la ligne du service concerné et de localiser 14 suppressions dans les autres services. ». On marche sur la tête ! Cela signifie que les tempérances dues aux transferts de charge sont effacées d'un revers de manche d'énarque.

La fiche G qui suit détaille les modalités de mise en pratique des suppressions d'emplois.

Encore une fois, à aucun moment, on ne réfléchit au service public de demain et aux missions qui sont les nôtres. La DG explique l'inexplicable par une contribution proportionnelle et des correctifs. On pondère, on corrige, on évalue, on momifie. Chaque direction a de bons arguments pour que les suppressions tombent chez le voisin.

Correctifs charges et enjeux, cela aurait pu être l'occasion de parler des missions. Pas du tout ! Il s'agit, par métier, entendez par nombre d'agents dans le métier concerné, de calculer une charge de travail pondérée rapportée au ratio national. Est ensuite calculée la différence entre une cible d'emplois issue de la soi-disant nécessité de supprimer des personnels et les emplois réels. Cette correction est elle-même plafonnée à 6 % (et encore certains départements dans la zone dite "tunnel" ne seront pas concernés). Tout ça est réparti sur deux ans avec une pondération de 2 %.

Nous passerons notre agrégation de mathématiques appliqués dans le courant de l'année pour suivre mais nous avons quand même réfléchi un peu, avec nos neurones

révolutionnaires.

Nos conclusions : on supprime un maximum d'emplois partout où il n'y a pas trop de vagues de contestation. Ainsi le conflit qui nous a amené au tribunal a sans doute retardé, pour la Haute-Garonne, la charrette des suppressions que nous connaissons aujourd'hui. Pas de master en mathématiques donc mais juste vous dire que nous ne sommes pas dupes de l'utilisation de méthodes pour aboutir à des chiffres alors qu'il faudrait partir des réalités des besoins des services pour calculer les besoins en emplois pour l'exercice de nos missions.

Donc nous voici à la fiche H qui indique la pondération de la correction issue du ratio national/local par métier. Nous passerons rapidement sur le critère environnemental qui n'est pas un critère écologique mais un critère qui prend en compte les besoins en service public en fonction de la pauvreté et l'illectronisme. Tiens, tiens, nous aurions donc raison quand on dit que diminuer le service public touche d'abord les plus défavorisés ? Même l'administration centrale le reconnaît !

L'administration est obligée d'appliquer pondération sur correctifs pour faire semblant d'avoir une logique qui favorise le service public alors que la réalité c'est la programmation de sa destruction.

"Le poids départemental pondéré par bloc fonctionnel qui en résulte conduit à la détermination de la cible et du correctif corrélatif". On dirait un calcul de plafonnement TH ou TF ! Aucune analyse n'est nécessaire. C'est juste une phrase pour nous rappeler l'usage de la pommade apaisante dont nous parlions tout à l'heure.

Il y aura ensuite un correctif opérationnel qui a pour but de traduire tout ce qui a été expliqué avant. Sans doute pour être bien sûr qu'on parvient bien aux suppressions cibles. Ce correctif de 0,2 %, juste pour être sûr qu'il n'y ait aucune direction qui échappe à la purge d'emplois. Ce serait mal venu d'avoir un département où les conditions de travail soient meilleures, où le service public soit mieux réalisé. Cela correspond à moins de trois emplois réalloués sur 63 départements...

Tout cela fera encore l'objet de pondération au sein de l'interrégion et bien sûr d'une déclinaison infra départementale.

Toujours et encore la même question : quand réfléchit-on au service public de demain et aux missions régaliennes de notre administration ?

Une nouvelle fois, nous vous demandons de jouer la transparence dans un contexte plus qu'incertain sur l'avenir de nos missions. **Nous ne pouvons pas nous contenter de la liste des suppressions et leur localisation. Vous devez nous expliquer comment vous avez réalisé vos arbitrages en local ?** Nous vous demandons **de justifier tous les mouvements d'emplois présentés.**

Compte tenu du nombre de suppressions d'emplois que vous allez valider aujourd'hui devant nous, nous confirmons fermement nos non vœux du début.

Avons-nous eu un instant le soutien de notre haute hiérarchie face aux démantèlements

successifs de notre administration ? Force est de constater que non et bien au contraire ! Et dans le contexte politique actuel, ne nous voilons pas la face. **Vous le savez, la France, l'Europe et plus largement le monde est confronté à une montée de la bête immonde.** Pourtant, il est un fait : la fermeture et la dégradation des services publics, l'abandon de pans entiers de territoires alimentent toujours un peu plus ce sentiment d'abandon en général et du monde rural en particulier. Elle fait le lit de l'extrême droite. Avec votre complicité et votre bienveillance.

La CGT sera toujours là pour le dénoncer et s'y opposer de tout son poids, tout comme elle s'opposera de toutes ses forces aux politiques capitalistes qui excluent toujours l'humain de leur champ d'action, et ce, quel que soit le gouvernement qui tenterait de les mettre en œuvre.